

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

VOL. IX.

MONTREAL, 22 OCTOBRE 1898.

No. 195

SOMMAIRE :

ISRAEL TARTE

Israel Tarte, (*Suite et fin*) *Vieux Rouge* —*Suite et fin.*

Les exemptions, *Magister* — Le comble, *Libéral* — Une publication utile, *Civis* — Les persécutés, *Gustave Isambert* — La statue de Bossuet, *Jean de Bonnefon* — Sur les paysans, *Rigolo* — Paysage, *Aurélien Scholl* — Sans dot, *Georges Ohnet*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous adresserons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

MM. Pacaud, Tarte et C. Langelier ont été la cause de la chute de Mercier. Et le plus piquant de l'affaire, c'est que M. Tarte persistait à se donner comme conservateur. C'est comme tel qu'il se fit élire dans Montmorency, puis à l'Islet d'où il partit pour Ottawa dans le but de frapper le grand coup.

Les conservateurs ne le comptaient plus comme leur, et les libéraux ne frayaient pas encore sans crainte avec lui. Il avala tout avec le flegme d'un homme bien dé-cidé; il se lança dans les dessous. La mort de Sir John le mit à son aise; il ne se sentait jamais le cœur fort en face du vieux renard; il se savait deviné et battu d'avance.

Mais avec Thompson, grand poseur à la vertu et très monté par les Chaplistes, ça marcha bien. Enquête, condamnation, démission, toute la kyrielle. Et M. Tarte se disait toujours conservateur.

Or, Chapleau dut partir en exil, ce qui détruisit le plan du délateur. En plus, il se trouva sans parti. Alors le mouvement de conversion se fit rapidement et il entra dans le parti libéral sans, on le sais, y être invité.

Nous tenons à être bien compris : quelque tortueux qu'ait été le chemin suivi par M. Tarte pour arriver au parti libéral, cela n'a rien à faire avec ses agissements dans ce parti.

Bien plus : il a payé son droit d'entrée par un travail admirable d'activité et d'habileté. Pendant que, dans cette province, la plupart des chefs rouges vaquaient à leurs affaires et se désintéressaient de tout, lui parcourait le pays, organisait des clubs, multipliait les théories d'attaque, enseignait les bons vieux trucs bleus, donnait à la question des écoles une tournure inattendue et perfide. Mais qui plus est, du Laurier froid, abstrait, quelque peu mythologique, il faisait un Laurier plus communicatif, moins guindé et ne craignant plus la grivoiserie politique. Il passait la lime sur ses scrupules, lui enseignait qu'en temps de guerre de ce genre, la parole donnée a des racines toutes théoriques, que l'on peut promettre blanc à l'est et noir à l'ouest et, qu'en somme, la restriction mentale est autant l'apanage des chefs de partis que des Jésuites. Bref, il métamorphosa Wilfrid Laurier en John A. Macdonald.

C'est du travail, tout cela, et le reste donc . . . Pas n'est besoin d'y revenir. Il suffira de reconnaître que la victoire lui a été due en grande partie. Mais . . .

Mais, parce qu'on a réussi à remettre son voisin en possession de son domaine, il

ne s'ensuit pas que l'on ait droit, dès le premier jour, de s'y installer en maître.

Mais il ne faut pas, du jour au lendemain, par son exemple personnel, réduire toute la politique d'un grand parti, à une vulgaire question de patronage.

Mais il ne faut pas que, tout méritant qu'ait été l'ouvrier de la onzième heure, celui-ci prenne la part de ceux qui travaillaient dès l'aube.

Mais il ne faut pas élever le népotisme à la hauteur d'une constitution, tout vibrant qu'on ait la fibre paternelle.

Mais il ne faut pas que les siens écla-boussent au passage les autres artisans de la commune victoire.

Mais il ne faut pas que fatalement, sous chaque transaction administrative que l'on a dirigée, apparaissent un job ou quelque chose d'à-peu-près.

Mais il ne faut pas encanailler le Chef, l'insensibiliser, le reléguer dans la niche et pontifier soi-même.

Nous avons trop de fois récité, dans ces colonnes, la longue litanie des griefs des vrais libéraux pour qu'il soit nécessaire d'y revenir.

Laurier n'a pas apporté remède. Pourquoi ? Son ministre le tient-il ? En a-t-il peur ? Ou, encore, craint-il de se montrer ingrat ? Supposons, charitablement, que cette dernière raison est la bonne, est-elle valable ? Doit-on préférer un individu au parti ? Le chef a pourtant eu, en ces temps assez récents, un exemple qu'il pouvait suivre sans démeriter.

M. Tarte a-t-il plus fait pour Laurier et pour le parti libéral que Bismarck pour la dynastie des Hohenzollern et pour l'Allemagne ? Et, cependant, quand le Chancelier de fer est devenu un embarras, un danger, il a été renvoyé, tout en recevant

honneurs et récompenses sonnantes pour les services rendus.

Que le chef prenne garde : le jour où son prestige ne sera plus assez fort pour faire supporter son allié, le désastre ne sera pas loin. Et ce prestige s'use aux deux bouts, au double jeu d'une politique d'aventure et du maintien d'un homme condamné.

Comment tout cela finira-t-il ? Pour M. Tarte, c'est devenu assez difficile à prédire depuis la double mort dont nous parlions.

Il rentrera peut-être dans le journalisme pour le plus grand malheur de plusieurs, de Laurier le premier peut-être.

Pour le chef, connaissant son tempérament, pour ceux-là surtout qui l'ont approché après une défaite personnelle, ce sera une désagrégation totale. Et quel dommage ! car cet homme est vraiment l'un des types les plus remarquablement doués que notre race ait produits.

Tenez, plus nous y pensons, plus nous hante le tableau du dégomme de Louis XV, et de Rocco, après la perte de la Mascotte. Or, pour un chef, la confiance des siens c'est la Mascotte. Sans elle, tout va grand train au bout du fossé.

Plus aussi, nous revient avec une égale obstination la certitude que M. Israël Tarte sera pour Laurier ce qu'a été Wilson pour Grévy.

VI EUXROUGE.

Nos seigneurs les évêques sont beaucoup en voyage de ce temps-ci. On sait qu'il n'y a rien de si difficile à rattraper qu'un chapeau que le vent emporte. Or, il paraît que certain chapeau rouge n'est pas étranger à toutes ces courses épiscopales et archiépiscopales. Et à la course les jeunes distancent souvent les vieux.

LES EXEMPTIONS.

Comme nous aimons beaucoup la *Vérité* nous lui laissons la parole pour faire l'entrée en matière qui suit :

“ Il est sérieusement question, à Montréal, d'imposer les biens d'Eglise.

“ On élabore, de ce temps-ci, une nouvelle charte pour la ville, et l'on songe à y décréter l'abolition des exemptions de taxes.

“ L'autre soir on donnait un banquet au maire de Montréal, M. Préfontaine — c'est le siècle des banquets — et M. le maire, d'après la *Patrie*, en répondant à la santé proposée en son honneur, se serait exprimé comme suit :

“ Parlant des exemptions de taxes, M. Préfontaine dit :

“ Je sais que je touche ici à une question brûlante. La question de l'abolition des exemptions de taxes est chose certainement grave. Il ne sera peut-être pas possible d'imposer des taxes sur la pleine valeur des propriétés religieuses, mais l'on devrait pouvoir trouver un moyen de régler cette brûlante question sans froissement de façon à égaliser plus le fardeau des impôts qui pèse sur la classe non-privilegiée des contribuables.”

“ Ces remarques du maire sont fort applaudies.”

“ L'autorité diocésaine dira, sans doute, en temps et lieu, ce qu'il faut penser de ce projet au point de vue des principes.”

Quand notre confrère québécois a été imprimé il ne soupçonnait pas, sans doute, que Mgr de Montréal, suivant en cela la savante tactique du Rév. Père Lacombe, dans l'affaire des écoles du Manitoba, enverrait une lettre personnelle au maire Préfontaine pour se plaindre de l'attitude que lui, catholique, prenait quant à cette question des exemptions de taxes.

D'après la rumeur, M. Préfontaine, au-

La joie, c'est la vie vue à travers un rayon.

rait répondu un peu comme M. Laurier le fit au père Lacombe.

Mais cette correspondance n'ayant pas été rendue publique, nous ne voulons pas pour le moment la discuter.

Il est assez amusant de discuter les arguments de la *Vérité* qui parle ainsi :

“ En attendant, qu'il nous soit permis, en nous plaçant uniquement au point de vue des affaires financières, d'émettre respectueusement l'avis que la ville de Montréal ne s'enrichira pas en imposant les biens d'Eglise.

“ C'est un peu beaucoup comme si elle voulait imposer les propriétés municipales.

“ Si la ville retire de cet impôt disons cent mille dollars par année, c'est la population de la ville qui devra fournir cette somme, directement ou indirectement.

“ En imposant les biens d'Eglise, on tourne dans un véritable cercle vicieux.

“ Non seulement le public ne gagne rien à cette opération, mais il est facile de comprendre qu'il devra y perdre.

“ En effet, c'est une vérité incontestable que les affaires municipales ne sont pas aussi bien administrées, règle générale, que les affaires des communautés et des corporations religieuses, au point de vue purement financier.

“ Donc, cent mille dollars administrés par des communautés et des corporations religieuses rendent beaucoup plus de services au public que s'ils sont confiés à une administration municipale.”

Ainsi, la question, d'après M. Tardivel, est des plus simples. Il prétend d'abord que les propriétés ecclésiastiques sont assimilables aux propriétés municipales, c'est à dire qu'elles sont pour l'usage du public et que les corporations religieuses sont plus habiles à bien administrer une somme quelconque d'argent que l'administration municipale.

Si l'une ou l'autre de ces allégations

n'est pas fondée, la cause des exemptions est perdue.

Or, est-il vrai que les propriétés ecclésiastiques rendent au public tout ce qu'elles reçoivent en privilèges et en aumônes ?

Il y aura toujours des intéressés qui diront oui. Il y aura toujours des sceptiques qui diront non.

Et ces derniers, à l'appui de leurs prétentions, diront que quand ils ont voulu faire entrer un malade ou un pauvre dans un hospice on a exigé paiement pour soins et pension.

Ils diront encore que les communautés s'enrichissent sans cesse, qu'elles absorbent d'année en année une proportion plus considérable de la propriété et qu'enfin elles se livrent à une foule d'entreprises par lesquelles elles font une concurrence déloyale et injuste aux citoyens qui paient des taxes.

Inutile de nier le fait que ces raisons paraissent bien fondées à une grande partie de notre population.

Que de gens se disent : la charité des communautés c'est de toujours demander.

Or, si ces accusations sont injustes, les communautés ont le remède en mains.

Qu'elles renacent à leurs privilèges et qu'elles demandent à la ville de leur payer les services qu'elles lui rendent. Les bons compte font les bons amis.

La ville ne taxe pas les propriétés qui lui appartiennent en propre ; mais les échevins sont obligés de rendre compte de leur administration aux contribuables. Les communautés ne veulent se soumettre à aucun contrôle. Voilà toute la difficulté.

A ce propos il faut remarquer que les institutions protestantes sont moins hostiles à l'abolition des exemptions que les institutions catholiques. Cependant, à première vue comme le démontrait le Ré-

VEIL, il n'y a pas longtemps, les protestants paieraient plus que leur part, *per capita*, des taxes projetées. Faut-il en conclure que les institutions protestantes se reposent plus sur leur mérite et moins sur les privilèges? Il est dangereux de le laisser croire.

Passons au second point.

Personne ne doute de l'habileté des corporations religieuses pour administrer leurs biens et pour faire toutes sortes de "bedits gommerces."

Et c'est précisément parce que ces communautés s'entendent si bien en affaires qu'il est difficile de comprendre pourquoi elles ont une si sainte horreur d'un système qui ferait payer chacun selon sa richesse, et qui ferait rendre à chacun selon ses mérites.

Nous n'avons jamais oui dire, par exemple, que les Frères de l'école de réforme ou les Sœurs du Bon Pasteur s'étaient ruinés par leurs contrats avec les pouvoirs publics.

La religion a donc tout à gagner en faisant disparaître un système qui donne lieu à de graves abus et par là même confond l'indigne avec le méritant.

L'intervention de Mgr Bruchesi dans le débat de la manière qu'il l'a faite, nous paraît au contraire de nature à soulever une dangereuse agitation.

MAGISTER

Les cheveux blancs sont les pointes d'écume qui couvrent la mer après la tempête.

UN TRÉSOR

C'est un trésor précieux, inestimable que le BAUME RHUMAL qui vous guérit facilement de toutes ces vilaines et douloureuses affections de la gorge et des poumons. 25c partout. 126

LE COMBLE

Enfin va-t-on ouvrir les yeux?

Va-t-on se trouver assez humilié de l'insolence de maître Tarte?

Le discours de Sorel a dû causer quelque surprise même à ceux qui ont suivi le ministre des travaux publics de près.

"Nous n'entendons que des louanges..... M. Laurier a voulu s'entourer des hommes les plus forts dans chaque province".

C'est ainsi qu'a parlé maître Israël.

Or, les hommes les plus forts pour Québec ce n'est pas ce bon conservateur Dobell, qui est revenu avec la célèbre veste de la ligne rapide.

Ce n'est pas Fitzpatrick, traître à Mercier en 1892, et qui a fait si piteuse mine lors du débat sur la loi des franchises.

Ce n'est pas sir Henry Joly, relégué dans un département de troisième ordre et dont M. Tarte disait lui-même "qu'il n'y était plus."

Ce n'est pas M. Geoffrion que l'on n'a pas jugé digne d'un portefeuille.

L'homme fort, c'est M. Tarte lui-même. C'est à lui qu'on a dit: "Vous avez mis ces gens-là au pouvoir."

Arrière, vieux lutteurs, vous n'êtes pas dignes de dénouer les cordons des souliers de maître Israël. Vos légitimes protestations ne sont que des criailleries à ses yeux et vous ne lui ferez pas peur.

Du reste, tandis que M. Tarte parlait ainsi à Sorel, avec l'approbation d'autres ministres, un de ses amis, M. Roby ne déclarait-il pas au club Bikerdike que "le ministre des travaux publics a plus d'esprit que tous les libéraux."

J'aime ce M. Roby. Il me paraît un homme qui sait tirer une conclusion logique d'un fait patent.

M. Tarte a dit à Lévis qu'il représentait l'élément conservateur dans le cabinet. Dans le procès Grenier, étant sous serment, il n'a pas voulu se dire libéral. A Sorel il a déclaré qu'il n'avait jamais passé sous les fourches caudines, qu'il n'aurait pas voulu le faire, et conséquem-

ment qu'il restait fidèle à ses principes d'autrefois.

Or, dans le gouvernement c'est M. Tarte qui a la confiance absolue de son chef. C'est lui qui a toute l'influence et toutes les faveurs.

S'il n'a pas renié ses anciens principes c'est donc que les ministres libéraux lui ont sacrifié les leurs.

S'il continue à régner c'est donc que la députation libérale courbe la tête devant lui.

Et il s'en vante publiquement.

Donc M. Roby a raison de dire que le ministre des travaux publics a plus d'esprit que tous les libéraux. Et si on ne le dit pas partout on a le droit de le penser.

Voilà à quel degré d'humiliation la députation libérale en est arrivé grâce à sa faiblesse et à sa tolérance.

Elle n'est pas fière.

Car ce n'est pas d'hier qu'on est éclairé sur les sentiments et les intentions de maître Tarte. Ne voyait-on pas la direction qu'il imprimait à la politique du gouvernement ?

N'avait-on pas la célèbre correspondance avec Chapleau, dans laquelle tous ceux qui ont des convictions honnêtes, tous ceux qui croient qu'un parti doit se considérer lié par les programmes qu'il a émis étaient traités de bandits, d'êtres qu'il fallait fusillier sans merci.

Libéraux francs, comme conservateurs francs, étaient voués à la destruction.

Cette œuvre de destruction, M. Tarte est entré dans le parti libéral pour l'accomplir.

Il s'y est consacré dès le premier jour, alors qu'il a fait appeler dans le ministère un ramassis de gens faits à son image et à sa ressemblance.

On dit que des milliers de conservateurs ont voté avec le parti libéral et qu'il fallait reconnaître leurs services. Les honnêtes gens qui ont voté pour les candidats libéraux, quelle qu'ait été leur allégeance politique autrefois, ne demandait qu'une chose aux élus :—de faire exécuter le programme qui avait été soumis au peuple.

Au lieu de cela que voyons-nous ?

Nous avons eu Blair qui après deux ans d'administration, vient justement demander du délai

pour se mettre au courant des affaires et qui confesse du même coup que le Sénat a bien fait en rejetant une mesure qu'il avait lui-même proposée.

Nous avons eu Fielding qui après avoir travaillé plus d'un an à préparer son tarif, a été obligé d'en changer la partie la plus importante sur l'ordre de Chamberlain.

Nous avons eu Sifton avec le gâchis du Yukon.

¶ Nous avons eu Mullock avec son "Imperial Penny Postage" et ses mesquineries à l'égard des pauvres diables d'employés qui ont le malheur d'être Canadiens.

Nous avons eu Fisher avec son plébiscite.

Enfin nous avons eu Tarte, Dobell et Fitzpatrick, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de contraire à notre programme d'économie, d'honnêteté et d'orientation nationale.

Voilà comment le pays se trouve avec une dette et des dépenses croissantes, tandis que nos exportations, un instant augmentées par des circonstances fortuites, vont maintenant en diminuant.

Et quand ceux qui voient encore claire rappellent le gouvernement à son devoir, quand de bons libéraux réclament l'application des principes qu'ils ont prêchés pendant vingt ans on leur répond que ce n'est que "criailleries".

Eh bien soit ! Mais ces "criailleries" là sont de celles qui précèdent la mort d'un parti.

Que ceux qui croient devoir temporiser en prennent note.

LIBERAL.

OSERAIT-ON LE DIRE ?

Qu'aucun autre remède a fait autant de bien à l'humanité souffrante que le BAUME RHUMAL, ce remède sans pareil pour les affections de la gorge et des poumons. 25c partout. 123

On ne peut jamais être fatigué de la vie ; on n'est fatigué que de soi-même.

Ce qui sépare l'homme de la bête, c'est le doute.

UNE PUBLICATION UTILE

La Compagnie de publication municipale vient de faire enregistrer et a maintenant sous presse un petit volume qui sera des plus utiles à tous les citoyens de Montréal. Ce volume est intitulé "Manuel de la ville de Montréal," et il a pour but de faire connaître le développement de Montréal, les avantages que la ville offre à l'industrie et un résumé des rapports annuels de la ville.

Le premier service que cette publication rendra à la ville sera de la mieux faire connaître à l'étranger.

En Amérique, les villes même les plus anciennes, ont besoin de capitaux étrangers pour l'exploitation de leurs avantages naturels. Or, ces capitaux sont attirés vers celles des villes qui savent le mieux présenter leurs avantages particuliers.

La ville de St-Louis, Missouri, a fait l'expérience de la réclame sur une grande échelle. De 1893 à 1896 elle a dépensé \$3,000,000 en réclames et le "Business Men's League" est d'avis que cette réclame a rapporté pour \$100,000,000 d'affaires. La population de la ville a augmenté de 200,000 âmes et la production des manufactures locales a plus que doublé.

La ville de Buffalo a agi sur une échelle moins considérable. Elle a publié un Manuel semblable à celui dont on veut doter Montréal. En 90 jours une édition de 6,000 exemplaires était euevée, et le conseil-de-ville fut si satisfait qu'il ordonna une autre édition de 10,000 exemplaires.

Il en est de même dans une foule d'autres villes importantes.

La réclame attire les capitaux et la population, et les propriétaires voient leurs immeubles augmenter de valeur en proportion.

Un autre service important que cette publication rendra à la population de Montréal sera de faciliter l'étude des questions municipales, chose essentielle à la bonne administration.

On recule devant la tâche de feuilleter les volumineux rapports annuels, surtout quand il faut parcourir ceux de plusieurs années, pour

obtenir un état comparatif des travaux et des dépenses d'autrefois avec ceux du jour. Le "Manuel" présentera ces renseignements d'une façon précise, débarassés de tous les détails inutiles et accompagnés des explications nécessaires.

Ce sera le *Vade Mecum* de tous ceux qui s'occupent d'affaires municipales, comme l'est l'Annuaire Statistique pour le Dominion.

CIVIS.

On a commencé samedi à l'archevêché de Québec, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, un nouveau procès dans la cause de canonisation du Vénérable Mgr de Laval.

Ce procès (le cinquième depuis que la cause de canonisation est commencée) aura pour objet l'examen détaillé des vertus que le Vénérable a pratiquées et des miracles qu'il a opérés.

Dans la séance de ce matin, on a procédé à la constitution du tribunal devant lequel ce procès doit s'instruire. Voici les noms des officiers de ce tribunal :

Juges:— Sa Grandeur Mgr l'archevêque, Mgr C A Marois, P-A V-G. Révds MM. P Roussel, A Rhéaume, F X Tessier-Laplante, O Cloutier ; sous-promoteurs de la foi : Mgr H Tétu et M R Lagueny ; notaire actuaire : M B Ph. Garneau.

Le vice-Postulateur de la cause est Mgr Thos Et Hamel, V-G.

M Tardivel craint qu'il n'y ait une mystification au fond de l'affaire Dreyfus.

Depuis Diana Vaughan le brave homme devient prudent.

L'homme se réhabilite par le champ de bataille, la femme par la maternité.

IL A ACCOMPLI DES MERVEILLES

Le BAUME RHUMAL soulage immédiatement et guérit promptement les poitrinaires.

LES PERSECUTES

Le presse cléricale n'est pas si absorbée par les excitations à la guerre religieuse dont elle a tiré les textes et les prétextes des incidents de l'affaire Dreyfus, qu'elle ait oublié de se livrer aux déclamations d'usage à l'occasion de la réponse adressée par le garde des sceaux, ministre des cultes, à la manifestation collective de MM. les cardinaux.

Voilà M. Sarrien, l'homme pacifique et doux que chacun sait, passé Dioclétien à son tour. C'est un abominable persécuteur de la religion, et les lecteurs attendent les horribles détails du martyr infligé par ce tortionnaire à de saints personnages. On y supplée pour le moment par un débordement d'injures.

Le ministre a commis, en effet, un sacrilège, en se permettant de rappeler à des personnages vêtus de rouge qu'il existe des lois, notamment une qu'ils ont violée par le fait même de leur démarche, puisqu'elle leur interdit toute action concertée, et une autre encore, celle contre laquelle ils sont partis et dont ils annoncent le dessein d'entraver l'application. Or, c'est le droit de tout citoyen de donner les raisons qui lui semblent de nature à décider le législateur à abroger ou à modifier une loi existante : mais tant qu'elle est en vigueur, il faut commencer par s'y conformer. Les feuilles bien pensantes n'entendent pas de cette oreille. Elles ne peuvent admettre que l'obéissance aux lois soit faite pour les gens d'église, à plus forte raison pour des princes de l'Église.

Le vocabulaire poissard qui est devenu une condition à peu près essentielle de succès dans le monde des sacristies, n'invite pas à la discussion. Mais, parmi les critiques, il en est dont les raisons ne sont pas meilleures, mais qui se piquent de plus d'urbanité, comme M. Cornély, qui a charge d'intéresser aux doléances ecclésiastiques un public mondain et des âmes médiocrement pénitentes.

Tout d'abord, il réclame pour les travailleurs spéciaux qui exercent le métier de cardinaux ou d'évêques le bénéfice de la loi sur les syndi-

cats professionnels, et il s'indigne que l'on rappelle sous la République ces personnages au respect d'un Concordat et d'articles organiques datant du premier Empire. Comme si la royauté, vers qui n'ont cessé d'aller les prédilections et les regrets de M. Cornély, n'avait pas opposée une résistance aussi et même moelleuse bien souvent, aux empiètements et aux abus de l'épiscopat.

On sent bien que notre paladin s'en est un peu souvenu et que le fond de sa pensée, c'est que c'est bon pour les monarchies de se défendre contre les assauts du cléricanisme, mais qu'un gouvernement républicain a pour premier devoir celui de se laisser manger la laine sur le dos.

Quant à l'obligation de se soumettre aux lois, tant qu'elles n'ont pas été abrogées, M. Cornély professe à cet égard, une opinion qui a dû faire dresser les cheveux à tout ce qu'il peut compter de juristes même parmi ses meilleurs amis ; c'est à ses yeux, un retour aux procédés les plus détestables de l'ancien régime. Il en résulte qu'il n'y a pas pour lui d'autre alternative que celle de l'ancien régime et de l'anarchie pure, car c'est là le nom exact d'un système dans lequel la loi n'exige l'obéissance que de ceux à qui elle convient. Il paraît ne pas se douter que ce qui a caractérisé la défaite de l'ancien régime, c'est la substitution du règne de la loi à celui du bon plaisir.

Si de pareilles théories étaient risquées pour la défense de quelque pauvre diable emballé dans une émeute, il est infiniment probable que notre confrère s'indignerait fort de ce mépris de la légalité. Mais ce qui fait qu'en la défendant, on n'est qu'un "caporal" et un "pied plat" (merci pour les caporaux), c'est qu'on s'adresse à des cardinaux, c'est à dire à des hommes que leur âge et leur dignité doivent mettre au-dessus des lois.

Mais quelles sont les raisons ou les excuses de la levée de boucliers de ces éminentismes personnages. L'explication qu'en donne le juriconsulte improvisé du *Figaro* n'est guère plus heureuse que le reste. Il aurait pu lire dans son journal même il n'y a pas longtemps, des détails

décisifs qui lui auraient prouvé que la nécessité d'imposer à la comptabilité des fabriques un peu plus de régularité n'est pas une découverte récente, et n'est pas venue pour la première fois à la pensée de mécréants préoccupés " d'embêter les curés " et qu'un projet conçu tout à fait dans le même sens que la législation actuelle, c'est-à-dire soumettant les fabriques aux règles de la comptabilité publique, avait été élaboré il y a trois quarts de siècle par M. de Frayssinous, évêque et ministre des cultes de la Restauration.

Eh ! s'écrie M. Cornély pour attendre les Parisiens, toujours disposés à croire qu'il n'existe au-delà des fortifications que des sauvages ou des illettrés, cela peut aller dans les paroisses des grandes villes, mais les paroisses rurales, ces pauvres petites paroisses rurales, comment voulez-vous quelles se tirent du luxe de registres, des débauches de comptabilité que la loi réclame d'elles.

Nous nous garderions bien de mettre en doute la sincérité de notre confrère ; mais il est dupe d'une fantasmagorie.

Il n'y a pas plus de petites paroisses rurales que de petites communes rurales ; il y en a même un peu moins.

Or, dans toutes les communes de France, petites comme grandes, les règles de la comptabilité sont strictement maintenues et observées ; les budgets sont dressés, rectifiés, les comptes apurés, les recettes encaissés, les ordonnancements faits, les dépenses payées dans des conditions déterminées par la loi et permettant tout contrôle, et il n'est pas du tout nécessaire pour cela que nos conseils municipaux soient peuplés de professeurs de comptabilité ou d'inspecteurs des finances

Les mêmes règles sont observées pour tous les budgets annexes des bureaux de bienfaisance, caisses des écoles, etc.

Pourquoi ce qui s'exécute sans encombre dans les plus petites communes ne serait-il la mer à boire que pour les fabriques, et n'admettrait-on que pour elles le privilège d'une gestion occulte ?

Il faut d'ailleurs bien se rendre compte que c'est beaucoup moins à cause des toutes petites

paroisses que le clergé oppose la résistance désespérée à laquelle nous assistons. qu'en vue de paroisses moyennes, soit urbaines soit rurales, où l'on s'est fait une douce habitude de recourir à la caisse municipale, soit pour des réparations qui devraient incomber à la fabrique, soit pour des traitements de vicaires, sous le prétexte d'insuffisance de ressources.

Et, ce qu'on trouve intolérable, c'est de laisser vérifier, soit à l'administration municipale, soit à l'autorité supérieure, si les ressources sont réellement insuffisantes.

Gustave ISAMBERT.

M. Tardivel consacre toute une page pour démontrer que " si le Centre Allemand ne s'est pas toujours conformé au *désir* du Pape, il a toujours suivi la *direction* du Pape." Nous craignons fort que le directeur de la *Vérité* n'ait à souffrir de ses rapports avec l'Ernest du *Soleil*.

La *Vérité*, dont le directeur a voulu, dans un roman célèbre, faire croire que la moitié des Canadiens se livraient à l'adoration de Satan, se voile la face aujourd'hui parce que la *Minerve* a eu l'audace d'insinuer qu'il y avait des irrégularités dans les rapports du plébiscite sur la prohibition.

Evidemment, ça change.

Tarte aurait-il promis à Tardivel de l'aider dans la création d'un centre.

M. Tarte persiste à parler de la fortune qu'il a jetée aux quatre vents du ciel. D'où venait cette fortune ?

LE CHOIX

Il est aisé de faire un bon choix de remède quand on connaît le BAUME RHUMAL, le seul qui guérisse rapidement et sûrement les rhumes obstinés.

LA STATUE DE BOSSUET

Dans l'histoire des peuples et dans l'histoire de la pensée, il y a des hommes qui ne sont visibles qu'un certain temps et dont la gloire mêlée aux circonstances est portée aussi loin qu'elles ; pas davantage. Pour ceux-là le monument est urgent. Il faut dresser le buste en grande hâte, afin que la foule, cette Justice passante, ne demande pas au jour de l'inauguration :

— Qu'a donc fait cet homme ?

D'autres peuvent attendre et gagnent à attendre. La poussière des événements qui passent n'obscurcit pas leur figure, le bruit du temps qui croule dans l'éternité n'affaiblit pas leur voix.

Ainsi, l'heure avait sonné pour Bossuet aux horloges de toutes les cathédrales et l'on croyait que rien ne s'opposait à l'hommage que la France devait à son plus grand orateur, que l'Eglise voulait payer au plus somptueux génie qui ait gravi les marches de la chaire.

Un évêque qui, timidement et pieusement, occupe le siège de Meaux, ce siège même que Bossuet fit le centre de la chrétienté, Mgr de Bricy eut l'heureuse idée de rendre à son immortel prédécesseur l'hommage monumental que la France se doit à elle-même plus qu'elle ne le doit à celui dont l'œuvre est de marbre et de métal pilés et pétris ensemble dans de la lumière pure.

Une souscription est ouverte. Les oboles arrivent. L'université joint son effort au clergé et ceux qui aiment l'idée présentée dans l'admirable manteau de la phrase parfaite répondent à l'éloquent appel de Mgr, de Meaux, bon évêque français. Mais une opposition se lève. Elle n'est ni franche ni précise ; c'est dire qu'elle vient de Rome.

Rome tremble devant le renouveau de cette gloire éternelle. On n'a pas osé interdire la souscription. Mais le meilleur moyen d'être agréable aux valets de la Triple Alliance est de ne pas souscrire.

Et cela parce que Bossuet fut le Napoléon de cette Eglise gallicane "qui réglait sa soumission et son obéissance sur les canons faits par l'esprit de Dieu, consacrés par le respect de tout l'uni-

vers, confirmés par les mœurs et les constitutions reçues dans le royaume."

L'assemblée du clergé de 1682, que Bossuet fit sienne, comme le génie fait sien tout ce qu'il pétrit dans la puissance de ses mains, cette assemblée dissoute par le Roi est encore présente à la mémoire du sénat romain affaibli. Elle a force de spectre et elle épouvante ceux qu'elle ne peut plus réduire.

L'évêque de Meaux, obligé par son devoir de prêtre pieux et humble, s'est empressé de jurer qu'il ne dressait pas un monument au Bossuet de l'assemblée du clergé, mais au Bossuet des sermons et des oraisons funèbres.

Il serait beau que les Français, indépendants de Rome, que les enfants de l'Université prissent dans leur main la liste tombée des mains du clergé et que, par souscriptions très petites, les laïques fissent une statue à Bossuet. Le socle de ce monument, pour être beau, devrait être de granit nu avec des textes du grand Français gravés, en lettres profondes.

Ce serait d'abord un passage de la lettre confidentielle au cardinal d'Estrées :

— "Les tendres oreilles des Romains doivent être respectées et je l'ai fait de tout mon cœur. . . Je n'ai voulu ni trahir la doctrine de l'Eglise gallicane, ni offenser la majesté romaine. En un mot j'ai parlé net ; car il le faut partout et surtout dans la chaire."

Ce serait aussi cette phrase du sermon :

— "Puissent nos relations (avec Rome) être telles qu'elles soient dignes de nos pères et dignes d'être adoptées par nos descendants."

Ce serait ensuite cette sublime envolée :

— "Saint Louis publia une pragmatique pour maintenir dans son royaume le droit commun et la puissance des Ordinaires, selon les conciles généraux et les institutions des saints pères.

"Qu'on ne nous demande plus ce que c'est que les libertés de l'Eglise gallicane. Les voilà toutes dans ces précieuses paroles de l'ordonnance de saint Louis. Nous n'en voulons jamais connaître d'autres. . ."

Puis il faudrait graver (et cela semblerait cour aux yeux éblouis] la fière et calme réponse de

Bossuet à la lettre violente d'Innocent XI, avec cette conclusion où respirent la majesté et l'âme de la France :

— "Vous voyez donc qu'il faut penser de ce Bref [du Pape] combien il est nul par lui-même, puisqu'il suffit de prouver qu'on a non seulement déguisé mais encore entièrement caché à cet excellent pontife les principaux moyens de la cause et toute la suite des faits..."

"Nous désirons ardemment qu'un courage si intrépide se réserve pour des occasions plus importantes, et qu'un pontificat aussi recommandable, dont on doit attendre de si grandes choses, ne soit pas entièrement occupé d'une affaire trop peu digne d'une aussi forte application."

Jamais peut-être l'ironie ne fut concentrée dans le respect avec une semblable énergie.

Enfin, il est une parole de Bossuet qui est trop belle pour être gravée sur un piédestal. Il faudrait l'écrire, sous la main du prince de la pensée, sur un rouleau de bronze placé près de lui : Rome s'occupait à travestir, à trahir la parole de l'évêque, et l'évêque s'écria :

— "Je l'ai bien prévu ; mais à cela, je n'ai autre chose à dire sinon que les évêques qui parlent doivent regarder les siècles futurs aussi bien que le siècle présent, et que leur force est à dire la vérité telle qu'ils l'entendent."

Entouré de ces paroles un Bossuet de marbre ou de bronze serait lumineux comme si, à l'instant, sous ses pieds surgissait un incendie de gloire.

Si le cardinal Lavigerie vivait il ne tremblerait pas, lui, pour écrire son nom sur la liste tendue au monde chrétien. Un jour, l'archevêque de Carthage vint à Paris pour demander l'appui d'un ministre contre la Propagande romaine qui violait les droits de la France, selon le nouvel usage. Le ministre n'avait pas compris et le cardinal était furieux, comme il savait l'être, avec beaucoup d'art. "Allons voir Bossuet", dit-il à un ami qui l'accompagnait. Et le cardinal traversa la rue de Rivoli et entra au Louvre en homme qui connaît son chemin et vint se planter devant le Bossuet de Rigaud.

L'effet irrésistible de la solennité de cette figure est qu'elle nous fait parler bas comme au pied

d'un autel. L'âme du maître semble retirée dans le désert de cette somptueuse personnalité, sous les plis lourds de ces draperies. L'évêque de Meaux est déjà vieux, mais son regard dit l'inaltérable génie, la seule chose qui ne puisse pas se rider quand tous les sentiments ou toutes les passions ont été fauchés dans le cœur de l'homme.

La notion des éternelles certitudes répand sa calme lumière sur le soir de cette vie comme un pur flambeau allumé aux astres de Dieu. Des yeux puissants en éclat et en rayon creusent et enfoncent dans l'âme du spectateur leur regard, comme une spirale infinie. Seul, le pli des lèvres dit que l'homme peint là a vu des choses qui l'ont saisi d'amertume. Car la physionomie est pour le reste fermée aux curiosités des siècles.

Et l'on se demande en regardant ce somptueux portrait si le modèle aimait la gloire ou seulement la vérité. Les mains mêmes ne révèlent pas leur mystère. Lavées à la pâte d'amande, tenues comme des mains de femme, elles pourraient porter le gantelet de fer. Ces doigts sont de force à manier une épée et l'homme qui les eut fut un homme de combat... Mais le souvenir ne peut pas retracer l'éloquence qu'eut pour un seul auditeur, le cardinal Lavigerie, devant l'œuvre de Rigaud ou plutôt devant le génie de Bossuet, vivant par le génie de Rigaud.

Le civilisateur de l'Afrique termina par une anecdote peu connue : l'abbé Ledieu, secrétaire de Bossuet, parlait au grand homme mourant des amis dévoués à sa personne et à sa gloire. A ce mot de gloire, l'évêque de Meaux, déjà entré dans le tombeau, déjà étranger à la terre, comme saisi d'un saint effroi, se souleva sur son lit de douleur et retrouva la force de dire :

— "Cessez ces discours ! et demandez à Dieu pardon pour moi !"

Peut-être, de l'autre monde s'il voit les hommes qui se démènent pour lui élever un monument, peut-être répète-t-il ces paroles, à moins qu'il n'ait simplement peur d'être mal sculpté.

JEAN DE BONNEFON.

SUR LES PAYSANS

¶ Le paysan n'aime personne que pour l'usage.

Si vous faites du bien au paysan, il ne vous aimera peut-être point ; faites-lui du mal, il vous craindra certainement.

Le paysan, qui ne vient à nous que par besoin, se croit nécessaire et se donne de l'importance dès que nous allons à lui par charité.

" Sait-on de qui ou de quoi l'on peut avoir besoin ? " Voilà, en abrégé, la préoccupation, le critère et le mobile du paysan.

Le paysan est maussade payeur, comme le sol qu'il laboure.

La création n'a point d'animal plus sobre que le paysan chez lui, moins sobre que le paysan chez les autres.

Le paysan se prive moins de jouir qu'il ne jouit de se priver.

Le paysan admet que le plus petit employé de la ville est plus que lui.

Le campagnard est trop enfant pour n'être pas menteur.

Le paysan ignore l'art de dire droitement et clairement sa pensée : le vrai d'une affaire, ce n'est point ce que vous en ouïrez, mais ce que vous en devinez.

RIGOLO.

PAYSAGE

On aperçoit déjà sur la route
La ferme ; au pied du coteau,
La vache se penche et broute
L'herbe haute au bord de l'eau.

Sous un noyer centenaire
Au front richement peuplé.
Dans la cour on voit une aire,
Une aire à battre le blé.

L'avoine, le seigle et l'orge
Sont entassés à foisson.
Le grenier crève et dégorge
Les trésors de la moisson.

Les canards fouillent la vase,
L'étable bengle et mugit,
Le raisin foulé s'écrase
Sous le pressoir qui rougit.

Aux environs de l'étable,
Le coq, de son bec pointu,
Sondant et triant le sable,
Pique un grain sous un fétu.

Comme une verte corbeille,
Tout autour de la maison,
Montent les bras d'une treille,
C'est un nid dans un buisson.

Aurélien SCHOLL.

Chacune de nos actions est récompensée ou punie ; seulement nous n'en convenons pas.

SANS DOT

I

Aux soirées du général, quand elle entrait dans le grand salon, souriante, fraîche, ses jolies épaules nues, un murmure caressant s'élevait du groupe des officiers massés aux encoignures des portes. Derrière elle, sa mère, majestueuse dans sa toilette un peu voyante de femme ayant toujours habité la province, seconait ses tire-bouchons de cheveux blancs avec un air d'orgueil, semblant dire : "C'est ma fille !" Et, fluet, doux, modeste, son père, colonel au 123^e, suivait s'appliquant à ne pas marcher sur les trains des robes.

À peine assise, un peloton de lieutenants et de capitaines, l'élite de la garnison de Versailles, sanglés dans leurs uniformes de grande tenue, moustaches blondes ou brunes, aux yeux rêveurs ou hardis, s'élançaient à l'assaut de son carnet de bal. Et dans la clarté dorée des lustres, au son des instruments, elle se mettait à danser, légère et gracieuse, emportée aux bras de ces jeunes gens empressés à lui plaire.

Pour eux, ses désirs étaient des ordres, et ses caprices des lois. Fille du colonel ! Aux époques où se dressait le tableau d'avancement, il pouvait suffire d'un éloge jeté négligemment par elle : "Ah ! le lieutenant un tel, quel charmant officier, et quel bon valseur !" pour décider de toute une carrière. Aussi elle les faisait marcher comme à la manœuvre, avec un petit ton de commandement crâne et coquet.

Elle était ainsi arrivée à vingt-deux ans, vivant des jours très gais, parcourant la France au hasard des garnisons, drapeau déployé et clairon sonnant, dans une existence un peu nomade. Sa mère commençait à manifester de l'impatience : elle eût voulu la voir mariée. Mais, entre elle et les prétendants, une barrière effrayante se dressait, sur laquelle était écrit ses mots décisifs : Sans dot ! Et les officiers flirtaient, riaient, dansaient, mais ne paraissaient pas du tout songer à épouser.

Plaire à la fille du colonel pour obtenir de bonnes notes, parfait ! Pousser jusqu'au mariage, autre chanson ! Et aucun ne paraissait disposé à en apprendre l'air ; aucun de ceux qu'on eût favorablement accueillis. Car, depuis un an au moins, la jeune fille avait un amoureux timide et tremblant dont, l'ingrate, elle riait volontiers.

C'était un gros garçon à la moustache rousse

et aux yeux bleus, Lorrain de naissance, et sorti de l'école de Saint-Maixens. Il s'était engagé à dix-huit ans, avait été blessé à la bataille de Coulmiers, et portait la médaille militaire. Mais comme il n'avait point passé par Saint-Cyr, on le traitait de haut. Fils de paysans, il était robuste et sanguin, peu parleur, quoiqu'il fût instruit. Très brillant sur le terrain de manœuvre, il perdait pied dans un salon. Il savait à peine danser.

La crainte seule de passer pour un impoli l'avait entraîné à inviter une fois la jeune fille. Et il avait si bien embrouillé les figures du Boston, que les plus habiles n'avaient pu s'y reconnaître. Ce déplorable essai lui avait suffi, et plutôt que d'affronter de nouveau les regards moqueurs, il eût gaiement marché sur une batterie tirant à mitraille.

Enfoncé dans une embrasure de fenêtre, il regardait pendant des heures celle qu'il adorait, dansant avec une riante vivacité. Il suivait sa petite tête évaporée dans la foule tournoyante, et caressait des yeux ses blanches épaules. Quelquefois il s'enhardissait jusqu'à s'approcher de la mère, et, cérémonieusement, il lui faisait sa cour. C'étaient ses plus grandes audaces.

Il voyait avec envie ses camarades papillonner autour de la jeune fille, cambrer leur torse, faire les avantageux. Plein d'une noire tristesse il se disait : "Un de ces jours, la nouvelle qu'elle épouse un de ces messieurs va se répandre au mess et tout sera fini." Il eut des accès de désespoir dans le silence glacial de sa chambre garnie. Il essaya de se raisonner. N'était-il pas fou d'aller songer à cette enfant gâtée faite pour les douceurs de la vie luxueuse ? Elle était réservée à quelque fils de famille, et non à un pauvre officier de fortune.

Mais, malgré lui, sa pensée s'envolait toujours vers elle. Il la voyait pendant les nuits d'insomnie, toujours tournant, rieuse et légère, dans l'emportement de la valse. Elle semblait l'appeler avec une coquetterie irritante, et il pensait : "Qui sait ? Elle m'accepterait peut-être !" Alors son cœur battait dans sa poitrine à gros coups et il étouffait. Un matin il n'y tient plus. La vie ainsi lui était devenue impossible. Il alla trouver le major, qui lui avait toujours témoigné de l'intérêt, et le pria de voir le colonel, et, sans aborder nettement la question, de pressentir l'accueil qui pourrait être faite à une demande en mariage. Il passa cette journée-là au bord de la pièce d'eau des Suisses, à regarder sauter les carpes au soleil, regrettant déjà sa démarche, et voyant devant lui l'avenir tout en noir.

Le soir, dans la cour de la caserne, le major le prit à part et lui dit d'une voix brève :

— J'ai vu le colonel... Il a été excellent, et voilà sa réponse : " Votre protégé n'a pas le sou, ma fille n'a pas de dot, ça serait marier la faim et la soif... " Il a raison, sacrebleu ! ne pensez plus à la demoiselle. Et si vous avez du chagrin, consolez-vous avec la théorie.

Le lieutenant remercia, mais il n'essaya pas de se consoler, et, comme on demandait des officiers pour envoyer au Tonkin, il se proposa, et la semaine suivante il s'embarquait à Brest. Et pendant que, le cœur gros, il s'éloignait, emporté sur les flots tumultueux de la mer, la jeune fille, insouciante et joyeuse, continuait à danser dans la lumière et dans les fleurs, au doux bruit des instruments de fête.

II

Deux années se sont écoulées. Dans son bel hôtel, le général recevait toujours ; mais à ces brillantes soirées militaires, la charmante fille qui jadis tournait toutes les têtes ne paraissait plus. Le colonel du 123^e était mort subitement à la veille d'obtenir les étoiles. A la vie brillante et dissipée avait succédé pour les deux femmes une existence médiocre et maussade. Tous les sémillants officiers qui papillonnaient si galamment s'étaient éloignés avec le plaisir et la gaieté. Le nouveau colonel du régiment avait aussi une femme et une fille. A elles, puissances du jour, toutes les coquetteries ; aux souvenirs de la veille, le coup de képi distrait, dans la rue, puis la fuite d'un air effaré.

L'orpheline et la veuve, alors, échangeaient un amer sourire et poursuivaient lentement leur chemin. Elles allaient dans le parc, auprès du tapis vert, jouir des rièdours d'un bel automne dont le soleil dorait le marbre des statues et jaunissait les feuilles des grands marronniers. Elles s'asseyaient toutes noires dans leurs robes de deuil, et, aux accents de la musique militaire, elles retrouvaient comme un lambeau de leur ancien bonheur. Il leur semblait que rien n'était changé dans leur existence, et que la voix du colonel allait retentir dure et sonore derrière elles, disant : " Bonjour, mesdames, aujourd'hui, c'est le 123^e qui donne le concert, sa fanfare est moins bonne que la nôtre ! "

Mais les cris des enfants qui jouaient dans le sable se faisaient seuls entendre. Et la mère, avec un soupir, essayait de lire ses journaux au travers de son pince-nez aux verres brouillés par les larmes, pendant que la fille jetait à la déro-

bée un regard mélancolique sur ses anciens dancseurs, qui ne la reconnaissaient plus. Elle approchait de 25 ans, maintenant, et sa beauté raffinée par le chagrin avait une grâce plus pénétrante. Ou eût dit une fleur que la pluie d'orange a rafraîchie et purifiée. Elle s'était défatée de ces vivacités de jeune cheval échappé qui lui donnait une allure fantasque et inquiétante. Grave et douce, elle semblait faire pénitence de son joyeux passé.

Un jour, à la musique, parmi les officiers qui se promenaient, fumant, causant, riant, et qu'elle rencontrait chaque après-midi, une figure nouvelle lui sauta aux yeux. Elle revoit en un instant les bals du général et son timide amoureux, blotti dans un coin, la dévorant des yeux. Elle dit à sa mère :

— Oh ! maman... vois donc... le lieutenant...

Il l'avait aperçue aussi, car il était devenu pâle, et quittant ses camarades, le képi à la main, il s'avavançait. La vieille mère plia à la hâte ses journaux, et débarrassant la chaise qui était devant elle, avec un bienveillant sourire, l'offrit à l'officier :

— Comment, c'est vous, lieutenant !... Mais, pardon, je vous appelle lieutenant, et je vois sur votre manche un troisième galon...

Alors il rougit et raconta qu'au bout de six mois de campagne il avait été fait capitaine, après l'affaire de Nam-Dinh. Il y avait tant de vides à combler !... Puis il était resté enfermé dans Tuyen-Kuan avec le commandant Dominé... Un siège terrible de cinq semaines, sur la brèche, à repousser les assauts furieux de l'armée chinoise, battant sans trêve de ses flots d'hommes les murs en ruine du fortin... Il avait été blessé le dernier jour, dans une sortie suprême, alors qu'au loin, par-dessus la clameur des hordes jaunes, les clairons français se faisaient entendre sonnante la délivrance. Oh ! l'heure ébriante ! Il avait vu l'ennemi fuir, les trois couleurs apparaître, et il était tombé alors sans aucun regret, puisqu'on était vainqueur. Son état avait paru si grave qu'on l'avait renvoyé en France avec la croix. Pendant la traversée il s'était à peu près guéri, et en arrivant il avait été porté d'office sur le tableau pour le grade de chef de bataillon.

Les deux femmes se taisaient. La mère, avec sa connaissance du métier, calculant qu'il avait gagné dix ans d'avance sur tous ses camarades. La fille examinant le jeune homme et le trouvant presque méconnaissable, avec sa figure palie et allongée qui lui donnait un grand air de distinction. Était-ce possible qu'on l'eût dédaigné, ce

brave soldat qui, ayant payé de son sang chaque grade couquis, revenait maintenant avec un avenir assuré !

Lui aussi la regardait. Était-ce elle, sérieuse et réfléchie, qu'il avait connue étourdi et turbulente ? Une autre femme se découvrait à lui, cent fois plus charmante dans sa grâce triste et inquiète. Elle l'avait séduit autrefois, elle le ravissait aujourd'hui. Il l'avait rêvée ainsi. C'était bien elle. Toujours aussi jolie et cent fois meilleure.

Les yeux se rencontrèrent, et dans ceux de l'officier elle lut tant d'adoration qu'elle se détourna avec un peu de gêne. Le soir venait, les deux femmes se levèrent, et, sans pouvoir se détacher d'elles, il les conduisit jusqu'à leur porte.

Le lendemain, il les retrouva à la musique, et ainsi tous les jours. Il s'asseyait auprès de la jeune fille, et pendant que la mère lisait ses journaux ils causaient, intarissables, et cependant ne disaient rien. L'automne s'avavançait, les feuilles couleur de rouille, jonchaient les allées, et il faisait très froid pour rester assis. On se promenait dans les quinconces du parc désert, le capitaine et la jeune fille, côte à côte, marchant d'un pas souple et amoureux.

Décembre se passa ainsi dans un intimité toujours plus douce. Cependant le capitaine, par moment, semblait troublé, nerveux.

Un jour, dans un élan passionné, il serra le bras de la jeune fille contre sa poitrine, ses yeux brillèrent, elle crut qu'il allait lui dire. Je vous adore ! Mais il garda le silence et devint un peu sombre. L'agitation qu'il éprouvait redoubla aux approches du jour de l'an. Il alla fréquemment à Paris, s'occupa moins des deux femmes. Une sourde inquiétude le travaillait. S'étaient-elles trompées ? Que préparait-il de mystérieux ?

Le 31 décembre à six heures, il n'avait pas encore paru. La veuve lisait le journal du soir, qui contenait les promotions dans l'armée. Soudain elle devint très rouge et poussa un cri :

— Il est nommé ! Il a son grade !

Au même moment, des pas précipités se firent entendre, la porte s'ouvrit, et celui qui était si impatientement attendu entra. Il souriait, très ému ; il s'arrêta devant les deux femmes. La vieille mère lui tendit les bras :

— Oh ! mon cher enfant !... Voilà donc ce qui vous agitait !

Mais lui se tournant vers la jeune fille avec une amoureuse fierté :

— Mademoiselle, j'ai maintenant une espé-

rance d'avenir à mettre à vos pieds ; je vous aime ; voulez-vous être ma femme ?

Elle pâlit au souvenir du premier refus, et pensant à tout ce que le brave garçon avait fait pour mériter son bonheur, elle lui tendit la main et la tête sur son épaule, les lèvres sur la rude torsade de galons si vaillamment gagnés, elle pleura de joie.

Georges OINET.

Si Alphonse Karr vivait de nos jours il lui faudrait bien reconnaître que les hommes changent si les choses ne changent pas.

Jadis M. Wilfrid Laurier déclarait avec un beau mouvement d'abnégation que le royaume des libéraux n'était pas de ce monde.

Aujourd'hui il donne son chèque pour 1,000 actions dans une grande compagnie industrielle anglaise.

Nous est avis que les députés libéraux qui souscrivaient jadis pour permettre au chef de l'opposition de vivre conformément à son rang et à son... désintéressement vont trouver que ça change.

Les criaileries se font entendre partout. A Winnipeg, l'Association Libérale a élu comme son président, un adversaire reconnu de M. Sifton.

Les libéraux d'un bout à l'autre du pays demandent un gouvernement libéral.

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux d'impression à faire voudront bien s'adresser au No 157 rue Sanguinet.

POURQUOI IL SI RECHERCHE

Rien d'étonnant que le BAUME RHUMAL soit si recherché, quand on considère les cures innombrables qu'il a opérées dans les cas de consommation. 25c. seulement.

PAS UN JOUR DE MALADIE

Depuis Trente Ans

RÉSULTAT DE L'USAGE

DES PILULES D'AYER

"Depuis plus de trente ans, les Pilules d'Ayer m'ont conservé la santé, n'ayant jamais été malade pendant tout ce temps. Avant l'âge de vingt ans, je souffrais presque constamment—cela provenant de constipation—de dyspepsie, de maux de tête, de névralgie, de clous et d'autres éruptions. Quand je fus



convaincu que les neuf dixièmes de mes affections provenaient de la constipation, je commençai l'usage des Pilules d'Ayer qui amenèrent les résultats les plus satisfaisants, n'ayant jamais eu une seule maladie qui ait résisté à ce remède. Ma femme qui avait été malade pendant des années prit aussi les Pilules d'Ayer et elle revint promptement à la santé. Les Pilules d'Ayer, prises à temps, empêchent tout danger de maladie."—HENRY WETTSTEIN, Byron, Ill.

Les Pilules d'Ayer

Les plus hautes Récompenses à l'Exposition de Chicago.



For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address, MUNN & CO., Publishers, 361 Broadway, New York City.

PERTE DE LA VOIX

Après une Sévère Bronchite
GUÉRIE PAR L'USAGE DU

Pectoral-Cerise d'Ayer.

LE CAS D'UN PRÉDICATEUR.

"Il y a trois mois j'ai attrapé un violent rhume qui dégénéra en une attaque sévère de bronchite. J'en mis entre les mains des docteurs et au bout de deux mois je n'avais ressenti aucune amélioration. Je trouvai qu'il m'était très difficile de prêcher et je résolus d'essayer le



Pectoral-Cerise d'Ayer. La première bouteille m'apporta un grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme déplaisant, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente. A tous les ministres du culte souffrant d'affections de la gorge, je recommande le Pectoral-Cerise d'Ayer."—E. M. BRAWLEY, D.D., Sec. de District de la Société Am. Bapt. Publication. Petersburg, Va.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Médaille d'Or à l'Exposition de Chicago.

Wanted—An Idea Who can think of some simple thing to patent? Protect your ideas; they may bring you wealth. Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attorneys, Washington, D. C., for their \$1.00 prize offer and list of two hundred inventions wanted.